

# Collégien juif agressé dans un collège de l'Eure : deux mineurs présentés au tribunal



Ce jour-là, un collégien de Nonancourt a été violemment agressé et insulté par deux individus au cri de « sale juif » Phot illustration Paris Normandie

Deux mineurs vont être présentés mercredi 18 décembre 2024 devant le tribunal pour enfants d'Évreux, après l'agression d'un collégien qui dit avoir été victime d'injures antisémites à Nonancourt.

Deux mineurs vont être jugés ce mercredi 18 décembre 2024 par le tribunal pour enfants d'Évreux, pour des faits remontant au mardi 28 mai 2024, à Nonancourt.

Ce jour-là, un collégien de 15 ans a été violemment agressé et insulté par deux individus au cri de « sale juif ».

« Violences aggravées »

« En garde à vue, l'un des deux a reconnu des violences mais a nié avoir tenu des propos antisémites. Le deuxième a contesté les propos antisémites et a reconnu a minima avoir participé aux

violences », avait alors précisé à l'AFP le procureur de la République d'Évreux, Rémi Coutin.

La victime, de confession juive, s'était vue délivrer une incapacité de travail de quatre jours. Elle a expliqué avoir essuyé « à plusieurs reprises » au cours de l'année scolaire des propos liés à sa religion.

Les deux suspects ont été présentés à un juge des enfants. Le parquet a retenu à leur encontre une infraction de « violences aggravées de trois circonstances : la réunion, le fait que ça se soit produit aux abords d'un établissement scolaire et puis en raison de l'appartenance vraie ou supposée de la victime à une race ou une religion ».